

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: SANDAL & SPORTS SHOE WASH
Code du produit	: 71
Type de produit	: Détergent
Groupe de produits	: Commercial et consommateur

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public	
Catégorie d'usage principal	: Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange	: Produit de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Nikwax Ltd
Durgates Industrial Estate
Wadhurst, East Sussex, TN5 6DF
Great Britain
T +44 (0) 01892 786400, F +44 (0) 01892 783748
SDSHelpdesk@nikwax.co.uk, www.nikwax.co.uk

Représentant exclusif

NIKWAX EUROPE SP. Z.O.O
Poznanska 5
62-081 Przeźmierowo
POLAND
POLAND
T +48616601567
biuro@nikwax.com

Distributeur

MERZ AG AG
Hornimattstrasse 22, 4a
CH-5103 Wildegg, Schwetz
Switzerland
T +41 (0)62 888 80 90, F +41 (0)62 888 80 91
office@merznet.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Nikwax Ltd: +44 (0) 1892 786400 (08:30 - 17:30 GMT/BST)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Conseils de prudence (CLP)	: P102 - Tenir hors de portée des enfants. P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Phrases EUH	: EUH208 - Contient NEROL, GERANIOL. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés	: Conformément au règlement (CE) no 1907/2006, Annexe XIII: Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.
----------------------------	--

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
Ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB ≥ 0,1 % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substance(s) incluse(s) dans la liste établie conformément à l'article 59, par. 1, du règlement REACH, pour avoir des propriétés perturbant le système endocrinien, ou la ou les substances n'est/ne sont pas identifiée(s) comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères établis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides	N° CAS: 110615-47-9 N° CE: 600-975-8	≥ 1 – < 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	N° CAS: 68515-73-1 N° CE: 500-220-1 N° REACH: 01-2119488530-36	≥ 1 – < 5	Eye Dam. 1, H318
Géraniol	N° CAS: 106-24-1 N° CE: 203-377-1 N° REACH: 01-2119552430-49	≥ 0,1 – < 1	Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
Nerol	N° CAS: 106-25-2 N° CE: 203-378-7 N° REACH: 01-2119983244-33	≥ 0,1 – < 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317
(R)-p-mentha-1,8-diene substance possédant une/des valeurs limites d'exposition professionnelle nationales (DE, NL)	N° CAS: 5989-27-5 N° CE: 227-813-5 N° Index: 601-096-00-2 N° REACH: 01-2119529223-47	< 0,1	Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques (%)
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides	N° CAS: 110615-47-9 N° CE: 600-975-8	(12 < C ≤ 30) Eye Dam. 1; H318 (30 < C < 100) Skin Irrit. 2; H315 (30 < C < 100) Eye Dam. 1; H318

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Consulter un médecin. Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Le produit est non combustible.
Agents d'extinction non appropriés	: Non applicable (liquide aqueux).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
-------------------	----------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Non applicable (produit aqueux non combustible).
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour les non-secouristes	
Procédures d'urgence	: En cas de déversement important : Ventiler la zone de déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau tel que: sable/terre. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.
-----------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Non applicable.

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver à température ambiante.

Durée de stockage maximale : ≈ 4 année Si le produit est emmagasiné sous 0 °C ou pendant plus de quatre ans, il pourrait avoir un effet défavorable sur la qualité du produit.

Température de stockage : > 0 °C

Suisse

Classe de stockage (LK) : LK 10/12 - Liquides

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés:

Dans les conditions normales d'utilisation, aucun effet néfaste pour la santé n'a pu être observé.

Équipements de protection individuelle

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Protection oculaire obligatoire

Protection de la peau

Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants

Autres protecteurs de la peau

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Si le contact répété avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection

Protection respiratoire

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Non applicable.

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Incolore.
Apparence	: Visqueux. opaque. gel.
Odeur	: faible.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: ≈ -2 °C
Point d'ébullition	: ≈ 100 °C
Inflammabilité	: Pas disponible
Propriétés explosives	: Non applicable (produit aqueux non combustible).
Propriétés comburantes	: non déterminé.
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: Pas disponible
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 7,5
Viscosité, cinématique	: > 20,5 mm²/s Non déterminé, considéré comme celui de l'eau.
Solubilité	: Complètement hydrosoluble, la solubilité de l'huile est non connue.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

Autres propriétés : Non pertinent

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Protéger du gel. Stable à des températures ambiantes normales et lorsque utilisé conformément aux recommandations.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Voir SECTION 7.2.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

(R)-p-mentha-1,8-diene (5989-27-5)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method)
DL50 orale	4400 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides (68515-73-1)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method), Guideline: EU Method B.1 tris (Acute Oral Toxicity - Acute Toxic Class Method)
DL50 orale	> 2000 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg de poids corporel

D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides (110615-47-9)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Nerol (106-25-2)	
DL50 orale rat	4500 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity), 95% CL: 3400 - 5600
DL50 orale	4500 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg de poids corporel Animal: rabbit
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg de poids corporel

Géraniol (106-24-1)	
DL50 orale	2100 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	> 5000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé pH: 7,5
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 7,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

(R)-p-mentha-1,8-diene (5989-27-5)	
NOAEL (animal/femelle, F0/P)	600 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: other:
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides (68515-73-1)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	100 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EU Method B.26 (Sub-Chronic Oral Toxicity Test: Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides (110615-47-9)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EU Method B.26 (Sub-Chronic Oral Toxicity Test: Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

SANDAL & SPORTS SHOE WASH	
Viscosité, cinématique	> 20,5 mm²/s Non déterminé, considéré comme celui de l'eau.
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides (68515-73-1)	
Viscosité, cinématique	Non applicable

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Autres informations : Aucun connu

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Indications complémentaires	: non déterminé.

(R)-p-mentha-1,8-diene (5989-27-5)	
CL50 - Poisson [1]	720 µg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CL50 - Poisson [2]	702 µg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CE50 - Crustacés [1]	0,307 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Crustacés [2]	0,51 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	0,36 mg/l waterflea
CE50 72h - Algues [1]	0,32 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	0,214 mg/l Test organisms (species): Raphidocelis subcapitata (previous names: Pseudokirchneriella subcapitata, Selenastrum capricornutum)
NOEC (chronique)	0,115 mg/l Test organisms (species): other:For freshwater invertebrates, species frequently include Daphnia magna or Daphnia pulex. Duration: '16 d'

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides (68515-73-1)	
CL50 - Poisson [1]	100,81 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CL50 - Poisson [2]	170 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 100 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	27,2 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	27,22 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
CE50 72h - Algues [2]	37 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides (110615-47-9)	
CL50 - Poisson [1]	2,95 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CL50 - Poisson [2]	5,9 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	7 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Crustacés [2]	14 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
Nerol (106-25-2)	
CL50 - Poisson [1]	≈ 22 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 - Crustacés [1]	10,8 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	13,9 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
Géraniol (106-24-1)	
CL50 - Poisson [1]	22 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	10,8 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	13,1 mg/l
12.2. Persistance et dégradabilité	
SANDAL & SPORTS SHOE WASH	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
(R)-p-mentha-1,8-diene (5989-27-5)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides (68515-73-1)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
D-Glucopyranose, oligomeric, C10-16-alkyl glycosides (110615-47-9)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Nerol (106-25-2)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
Géraniol (106-24-1)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SANDAL & SPORTS SHOE WASH	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi. Bioaccumulation peu probable.
(R)-p-mentha-1,8-diene (5989-27-5)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	4,38
Nerol (106-25-2)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,47
Géraniol (106-24-1)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,5

12.4. Mobilité dans le sol

SANDAL & SPORTS SHOE WASH	
Indications complémentaires	non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

SANDAL & SPORTS SHOE WASH	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII	
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII	

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : Aucun connu.

12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Réglementation régionale sur les déchets : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID /

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

Transport aérien

Non applicable

Transport par voie fluviale

Non applicable

Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Autres informations, restrictions et dispositions légales : Règlement relatif aux détergents (648/2004/CE).

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

Règlement sur les biens à double usage (428/2009)

Ne contient aucune substance soumise au RÈGLEMENT (CE) N° 428/2009 DU CONSEIL du 5 mai 2009 instituant un régime communautaire de contrôle des exportations, des transferts, du courtage et du transit de biens à double usage

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Règlement sur les détergents (CE 648/2004)

Fragrances allergisantes > 0,01%:

GERANIOL

Étiquetage du contenu	
Composant	%
agents de surface non ioniques	≥5-<15%
savon, polycarboxylates	<5%
parfums	
LIMONENE	
GERANIOL	

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

Directives nationales

Suisse

Ordonnance sur les COV (VOCV, SR 814.018) : 0,0000000000000000 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Exempté de REACH

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
2.3		

Abréviations et acronymes:	
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable

Sources des données

: Guide d'élaboration des fiches de données de sécurité, ECHA. Informations fournies par fiches de données de sécurité. ECHA (Agence européenne des produits chimiques).

Autres informations

: Méthode de calcul CLP. Limites de concentration spécifiques.

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

SANDAL & SPORTS SHOE WASH

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
EUH208	Contient NEROL, GERANIOL. Peut produire une réaction allergique.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B

La classification respecte : ATP 12

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

La fiche de données de sécurité est requise par le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH) et, si nécessaire, par la Directive 98/8/CE afin de protéger la santé et la sécurité des utilisateurs industriels ou commerciaux qui sont jugés capables de comprendre les informations fournies et d'agir en conséquence. À notre connaissance et à la date de la dernière révision de l'information, l'information fournie dans cette fiche de données de sécurité est correcte.

Tandis que la préparation de ce produit a été faite avec le plus grand soin, Nikwax Limited ainsi que ses distributeurs n'acceptent aucune responsabilité pour tout accident ou dommage issu de son utilisation. L'information ci-contre ne constitue pas une garantie de la performance du produit.